

# Deux nouvelles caméras de vidéo-protection



À Ham, cet été, deux caméras de vidéo-protection sont venues s'ajouter aux quatorze déjà existantes. Un élargissement du parc «nécessaire» pour le maire, qui loue les bienfaits de ces installations. Les internautes réagissent

3

## Souriez, vous êtes filmés

Deux nouvelles caméras arrivent cet été dans les rues de Ham ce qui porte le nombre total à seize. Pour le maire, Marc Bonef, la vidéo-protection est un vrai plus face aux incivilités.

**L**a rue Notre-Dame et une nouvelle partie de la rue du Général Leclerc viennent d'être équipées en caméra de vidéo-protection. En tout, il y a désormais seize caméras qui filment dans Ham. Une nouvelle étape, prévue dans le budget 2013 voté en début d'année, qui ne signale pas pour autant l'arrivée de la vidéo surveillance dans la commune. Marc Bonef, maire, présente comment sont utilisées les caméras et leurs images : «Tous les enregistrements sont désormais rapatriés dans le bureau de la police municipale. Quand l'agent de police apprend qu'il y a eu un problème, il peut voir directement la bande. Avant, il devait se rendre sur place et voir sur un écran situé non loin des caméras.» Mais attention, ceci ne peut se faire en direct : «Il n'y a pas quelqu'un en permanence devant les écrans. Nous n'avons pas les moyens humains d'installer de la vidéosurveillance dans Ham», ajoute le maire. Arrivées dans les rues de Ham en 2009, les caméras ont fortement aidé le recul de la délinquance, ou tout au moins celui des incivilités : «C'est vraiment efficace. On constate une chute importante des actes commis sur les bâtiments publics, ce que sont des tags ou même des intrusions. Dernièrement, dans une affaire de vol, on a pu remettre à la gendarmerie une photo nette de la scène. Malheureusement, cela ne règle pas tous les problèmes de délinquance ou incivilités. Il reste de trop nombreux

**« La vidéo protection est vraiment efficace. Elle a pu aider la gendarmerie dans différentes affaires judiciaires. »**

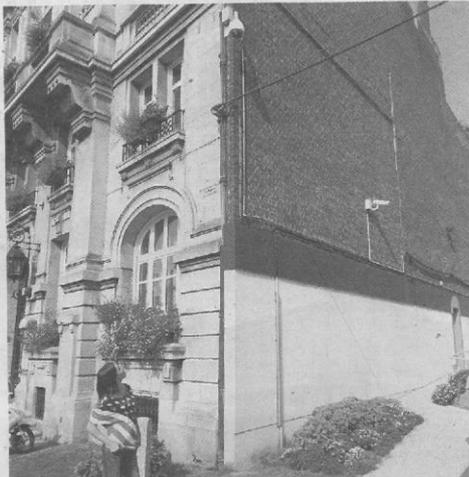
MARC BONEF MAIRE DE HAM

actes encore, et ça c'est lamentable et déplorable. » Les deux nouvelles caméras ont été placées pour protéger des bâtiments publics mais aussi assurer la tranquillité des habitants : «Rue du Général Leclerc, il y a de très nombreux automobiles, qui s'arrêtent le long du trottoir, le temps d'aller à la banque, et laissent la musique à plein tubes, de jours comme de nuit. C'est vraiment gênant pour les riverains.» De plus, ces caméras sont du tout dernier cri : «Il est possible de les orienter en direct du poste de la police municipale selon ce que l'on veut filmer et enregistrer selon les heures de la journée et de la nuit. Depuis nos tout premiers achats en 2008, cela a beaucoup évolué.»

Ham restera comme l'une des villes pionnières dans le domaine de la vidéo protection dans la Somme, elle fut même la deuxième ville du département à s'équiper juste derrière Amiens. «Désormais, d'autres maires m'appellent pour avoir des conseils et savoir si c'est vraiment utile, et nous avons assez de recul pour leur dire que oui.»

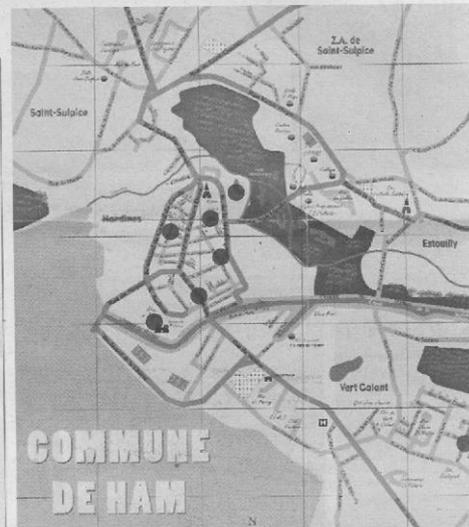
Si tous les bâtiments publics ne sont pas, encore, équipés de vidéo-protection, tous sont tout de même protégés pour éviter les incivilités ou tout au moins les faire reculer.

Arnaud Brasseur



Les caméras de l'Hôtel de Ville peuvent désormais être dirigées de différentes manières pour pouvoir voir plusieurs angles selon les moments de la journée.

### Éclairage Où sont les seize caméras ?



Tous les bâtiments publics de Ham sont protégés, mais pas tous grâce à des caméras. En plus des deux nouvelles caméras, rue Général Leclerc et rue Notre-Dame, les autres implantations se sont faites rue du Général Foy, place de la mairie, rue de Corcy, rue du Théâtre, sur le parking de l'Arquebuse et boulevard de la République. Ensuite, le château, le parc Napoléon et le parc Delecourt sont également équipés. Parallèlement, l'OPSOM a protégé ses logements de la plaine Saint-Martin par un système de vidéo surveillance.

### Votez sur le web

www.lejournaldeham.fr  
**Vous sentez-vous plus en sécurité avec des caméras de vidéo-protection ?**

La question de la semaine dernière  
 Aimeriez-vous découvrir le canoë-kayak ?

OUI 42%    NON 35%    SANS AVIS 23%

VOUS COMMENTAIREZ

### TROUVEZ-VOUS CE SYSTÈME EFFICACE ?

- Benoît : Il faut surtout plus de présence humaine.
- Greg : Il en faut bien plus que ça à Ham et pas qu'en centre-ville.
- Jean-François : Oui quand elles marchent, car ce n'est pas souvent le cas.
- Rolande : Je pense que oui l'espère que Nesle en fera autant car là il y a trop chose désagréables sur Nesle et les habitants en ont marre !
- Auréli : Trop bien il en faut plus.
- Élisabeth : Ce n'est pas assez surveillé
- Christelle : Oui c'est bien, c'est sécurisant